



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com



Jeudi 12 février 2015

Négociations Annuelles Obligatoires

Du jamais vu...

« Propositions » Direction 2015 au 10/02/2015

Non cadre: AG 0,4 % en mars, AI 0,6 % en avril, Ancienneté 0,15 %

Cadres : AI 1,2 % en mars

A chaque « négociation » salariale, la Direction part « bas » pour atteindre un niveau final correspondant à celui qu'elle a prédéterminé. Et durant toute la période de discussion elle fait croire au personnel que le « dialogue social » existe vraiment !

Plus personne n'est dupe !

Et puisque le DRH, cadré par le Groupe, explique la faiblesse de ses « propositions » par un contexte économique difficile, nous posons la question :

Pour qui le contexte économique est-il difficile ?

Pour ceux qui tirent bénéfices du travail des salariés = Réponse A

Ou

Pour les salariés = Réponse B

à En novembre 2013, au sujet des dividendes Safran, SUD écrivait dans son tract :

SAFRAN en quelques chiffres ... « Une entreprise qui ne connaît pas la crise »

Dividende par action		Dividendes en M€
2008	0,25	104,3
2009	0,38	158,5
2010	0,5	208,5
2011	0,62	258,6
2012	0,96	400,3
Total 2008 à 2012		1130,2

... Et depuis les chiffres 2013 et 2014 confirment les excellents résultats du Groupe :

	Total dividende par action	Acompte	Solde	Dividendes en M€
2013	1,12	0,48	0,64	467
2014	(en attente du solde 2014)	0,56	A venir	233,5 (acompte)

* Pour 2014, nous n'avons pas le chiffre du solde qui sera versé mais le total des dividendes 2014 devraient donc atteindre plus du double de 233,5 M€.

Depuis 2008 (début de la crise financière . . .), SAFRAN aura versé près de 2 Milliards € aux actionnaires. Cela fait en moyenne plus de 250 M d'€ par an, et correspond de l'ordre de 4000€ par an et par salarié.

Avec une AG à 0,4 % pour un salaire brut de 2500€, la direction vous attribuera 10€ brut. Mais pour qui donc le contexte économique est difficile . . . ?

Le Résultat net d' HERAKLES était de 36 M€ en 2013, il devrait avoisiner les 35 M€ en 2014

Cela correspond à une richesse produite de plus de 1250 € par mois et par salarié !!!

Avant la fusion, chaque année, SME et SPS rapportaient plusieurs dizaines de milliers d'€, il n'y a aucun péril économique qui justifie le gel des salaires, il s'agit uniquement d'un choix en faveur des actionnaires.

Intéressement en baisse : Plancher SPS 2011 : 2641€..2012 HKS : 2582 €..2013 : 2484 € pour 2014 le DRH annonce un plancher à 2249 € (valeur à confirmer) soit 392 € en moins depuis 2011...

Allocation annuelle : C'est à dire le mois moyen majoré de l'ex SPS et SEP. Pour les ex-SPS, il est bloqué à 4036 € de 2014 à 2016 (convention Herakles). Or le rythme moyen d'évolution était de plus de 2% / an. Par conséquent en 2014 ça fait un manque à gagner de 100€, en 2015 = 200€ et 2016 = 300€ C'est encore "du plus en moins" !!!

Heures supplémentaires 2014

La direction annonçait 40 000 heures supplémentaires en 2014 (en plus de la 36^{ème} heure).

Le 18 novembre 2013, nous écrivions : « La 36^{ème} heure représente sur Herakles de l'ordre de 80 000 heures supplémentaires obligatoire par an. »

Le DRH qui déplore la montée du chômage pourrait faire le ratio en équivalent temps plein de ces 120 000 heures...

Revendications SUD

**-Nous revendiquons une Augmentation Générale Uniforme de 100 € pour tous. Seule l'AG garantit à chaque salarié une évolution de sa rémunération.
L'AI ne doit pas être au détriment de l'AG !!!**

-Passage automatique au coefficient supérieur lorsqu'un salarié a plus de 5 ans dans le coefficient.

(nota : chez les cadres position 2, le passage au coefficient supérieur est automatique au bout de 3 ans)

-Mois moyen Majoré Herakles à 4200 € pour tous et création de grilles de salaires minimum garantis Herakles pour les cadres.

-Arrêt des heures supplémentaires et embauches des précaires (Équivalent temps plein).

- 35 heures sans perte de salaire et embauches correspondantes.

-Egalité de traitement dans Herakles, à commencer par les primes frais KM.